

navires de guerre formèrent la haie, accueillant Leurs Excellences par de vigoureux hurrahs. La princesse débarqua la première et Leurs Excellences furent reçues par les dignitaires civils et les officiers supérieurs de l'armée et de la marine.

Après que Leurs Excellences eurent reçu les honneurs militaires de la garde, la procession s'est formée, se dirigeant vers l'hôtel du gouvernement où le Marquis a été assermenté.

L'Hon. Juge Ritchie, en grand costume, prit place sur un siège à la gauche du trône, devant une table. En face du trône à droite, se tenaient Sir John A. Macdonald, les Hon. MM. Pope, Baby et Tupper; à gauche étaient les Hon. MM. Mackenzie-Bowell, Masson, Aikens et O'Connor.

La princesse Louise était assise à la droite de Sir Patrick MacDonnell, l'administrateur du Gouvernement depuis le départ de Lord Dufferin, ayant à sa gauche Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg, frère de la princesse Louise, en uniforme de capitaine de la marine royale, la poitrine couverte de décorations.

Après la lecture des lettres-patentes et de la commission nommant le Marquis de Lorne Gouverneur-Général, le secrétaire de ce dernier mit entre les mains la formule du serment d'office, en même temps que le Juge Ritchie lui présenta la Bible. Le Marquis prononça alors le serment suivant :

" Je, Sir John Douglas Sutherland Campbell, communément appelé le marquis de Lorne, jure que je serai fidèle et que je porterai une vraie allégeance à Sa Majesté la Reine Victoria, et que je la défendrai de tout mon pouvoir contre toutes conspirations et tentatives quelconques qui seront faites sur sa personne, sa couronne et sa dignité, et j'emploierai tous mes efforts pour découvrir et faire connaître à Sa Majesté, à ses héritiers et survivants, toutes trahisons et conspirations perfides qui pourraient être formées contre elle ou contre eux. Je promets fidèlement de maintenir, de supporter et de défendre de tout mon pouvoir la succession à la couronne, laquelle succession, par un acte intitulé " Acte pour limiter davantage la couronne et mieux assurer les droits et les libertés du sujet, " est et reste limitée à la princesse Sophie, électrice de Hanovre, et aux héritiers issus d'elle étant protestants, par là reniant totalement et abhorrant toute obéissance ou allégeance à qui que ce soit prétendant réclamer titre ou prétendant avoir droit à la couronne de ce royaume, et je déclare qu'aucun prince, personne ou prélat, état ou potentat étranger, n'a ni ne doit avoir juridiction, pouvoir, supériorité ou autorité gouvernementale ou spirituelle, dans le royaume, et je fais cette déclaration sur la vraie foi d'un chrétien. Ainsi que Dieu me soit en aide."

Le Marquis ayant apposé sa signature, le Juge Ritchie lui adressa les paroles qui suivent :

" Vous exécuterez bien et fidèlement la charge de Gouverneur-Général du Canada et des territoires qui en dépendent, et vous administrerez dûment et impartialement la justice; ainsi que Dieu vous soit en aide.

" Vous ferez tous vos efforts pour que toutes les clauses, matières et choses contenues dans les divers actes du Parlement adoptés jusqu'ici et maintenant en force concernant le commerce et les colonies de Sa Majesté soient observées ponctuellement et de bonne foi, selon la vraie intention et le sens qui est attaché, et que Dieu vous soit en aide.

" Vous exécuterez bien et fidèlement la charge de gardien du grand sceau de la Puissance du Canada, au meilleur de votre connaissance et de votre habileté, et que Dieu vous soit en aide."

Quand le serment fut administré et au moment où le juge signait le jurat, le Gouverneur-Général présenta le grand sceau de la Puissance au Secrétaire-d'Etat, l'Hon. Sénateur Aikens, en disant :

" Je vous remets le grand sceau de la Puissance pour qu'il soit gardé en sûreté."

Aussitôt après le pavillon du Gouverneur-Général se hissa sur l'hôtel de l'Amirauté, les cloches des églises de la ville sonnèrent et une salve de dix-sept coups de canon était tirée

de l'arsenal et des forts, annonçant que les cérémonies de la prestation du serment étaient terminées.

Après que Son Excellence eut été assermenté, l'administrateur vint lui faire obéissance ainsi qu'à la princesse Louise et au duc d'Edimbourg. Sir John A. Macdonald s'approcha ensuite et s'inclina devant Son Excellence la Princesse et le Prince, et leur présenta ensuite ses collègues.

Aussitôt après cette cérémonie le maire d'Halifax présenta l'adresse de la corporation de cette ville.

Leurs Excellences reçurent ensuite plusieurs autres adresses, auxquelles le marquis de Lorne répondit en termes heureux. Le lendemain fut consacré à un lever, différentes visites, et se termina par un grand dîner.

Le 27 novembre, à 11 heures A. M., le marquis de Lorne, la princesse Louise et leur suite partirent d'Halifax, au bruit d'une salve tirée de la citadelle. Son Altesse Royale paraissait très-émue des démonstrations chaleureuses de la foule. Les populations sur tout le parcours du chemin de fer depuis Halifax jusqu'à Matapédia, acclamèrent avec le plus grand enthousiasme Leurs Excellences.

Le char vice-royal faisait halte à Matapédia, le 28 novembre à huit heures du soir, et il y eut là illumination et feux de joie.

Le lendemain, Son Excellence le Gouverneur-Général devait se trouver au milieu d'une population dont il avait bien apprécié sa valeur et son mérite, ce qui lui faisait dire, dans un discours qu'il fit à Liverpool, au moment de son départ: " Nous sommes heureux, disait Son Excellence, de trouver en Canada des descendants de la race française, de la race dont on nous a appris depuis longtemps à admirer la bravoure; ou regarder le justement comme essentielles au bien-être du pays leur amitié et leur coopération à la vie publique qu'orne leur présence; car nulle part la loyauté n'est plus sincère et plus enracinée que chez les Canadiens-Français, lesquels jouissent de franchises parfaites, d'une absolue égalité en loi et en justice ainsi qu'en libertés constitutionnelles."

Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec et ses honorables ministres ont été les premiers à offrir leurs hommages et ceux de la population qu'ils gouvernent. A Ste. Flavie, où ils s'étaient rendus la veille, ils ont été accueillis par Son Altesse Royale et le Gouverneur-Général avec le plus grand empressement et la plus parfaite courtoisie.

Sur tout le parcours depuis Matipédia jusqu'à Ottawa, les démonstrations ont été des plus imposantes; dans les districts ruraux comme dans les villes, les décorations et les illuminations étaient d'une richesse telles que les circonstances des lieux permettaient de le faire.

La ville de Rimouski est la première qui ait eu l'avantage de présenter à Leurs Excellences une adresse en français, à laquelle le Marquis de Lorne répondit également en français.

Mgr. Langevin, accompagné de M. le Grand-Vicaire Langevin, ainsi que de MM. les directeurs, professeurs et élèves du Séminaire de Rimouski s'étaient rendus au lieu de la réception. Son Excellence fit un chaleureux accueil à Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Rimouski, à M. le Grand-Vicaire Langevin et au député du comté au Parlement Fédéral, M. le Dr. Fiset.

L'orchestre du Séminaire et une compagnie de volontaires rehaussaient l'éclat de cette cérémonie.

Les citoyens de Fraserville partagèrent aussi l'honneur de la présentation d'une adresse à Leurs Excellences.

Pour la paroisse de Ste. Anne, rien ne pouvait nous faire espérer cet heureux privilège; car suivant ce qui avait été réglé dans le programme de l'itinéraire, le cortège royal ne devait même pas arrêter à la Station.